



Berne, le 30 avril 2012
Circulaire du Bureau international
Géorgie – Emissions illégales

75

Madame, Monsieur,

En référence à la circulaire du Bureau international 127 du 25 mai 2009, la **GÉORGIE** souhaite rappeler aux Pays-membres de l'Union ce qui suit:

«L'Abkhazie et l'Ossétie du Sud sont des régions situées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la Géorgie, dont l'intégrité territoriale est appuyée et pleinement reconnue dans les résolutions pertinentes des Nations Unies [S/RES/1808 (2008)].

Les régions d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud ont illicitement mis en circulation des figurines au nom de la «République d'Abkhazie» en anglais, («АПСХЫ») en russe et en abkhaze, et au nom de la «République d'Ossétie du Sud» en anglais et en russe. Ces émissions illégales ne remplissent pas les conditions de l'article 8 de la Convention de l'UPU, régissant les timbres-poste, mais sont vendues en tant que telles sur différents sites Web.

Par conséquent, la Géorgie prie officiellement les Pays-membres de l'UPU et leurs opérateurs désignés de ne pas permettre la diffusion d'informations de quelque nature que ce soit ou d'articles concernant les émissions illégales susmentionnées dans des catalogues de timbres-poste ou dans la presse philatélique, ni leur mise sur le marché. La Géorgie prie aussi instamment les opérateurs désignés des Pays-membres de l'UPU de ne pas accepter ni traiter de correspondance portant des figurines illicitement émises par l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud et de renvoyer tous les envois portant ces émissions illégales à leur expéditeur.

La Géorgie est confiante que l'UPU, les Pays-membres de l'UPU et leurs opérateurs désignés, l'Association mondiale pour le développement de la philatélie et toutes les autres parties intéressées prendront les mesures nécessaires pour s'assurer du respect des normes et des principes internationaux universellement reconnus.»

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

K.J.S. McKeown
Directeur du développement
des marchés